

# TOU•TE•S AU COLLÈGE ! c'est les vacances •



Rendez-vous dans ton collège pendant les vacances de printemps pour participer à de nombreuses activités : sport, codage, visites, expositions, aide aux devoirs...

**Renseigne-toi auprès de ton collège**



**PATRICK BLOCHE,**  
Adjoint à la Maire de Paris  
en charge de l'Éducation,  
de la petite enfance  
et des familles



**JEAN-MICHEL COIGNARD,**  
Directeur de l'Académie  
de Paris, Directeur des  
services départementaux  
de l'Éducation nationale

**A** l'occasion des vacances de printemps, nous avons souhaité permettre aux jeunes Parisiennes et Parisiens qui n'ont pas la chance de partir de Paris, de profiter gratuitement des richesses et opportunités offertes par la Ville, l'Éducation nationale et ses partenaires naturels que sont les institutions culturelles et sportives, le tissu associatif spécialisé dans l'accompagnement de la jeunesse, en complément du dispositif « école ouverte » mis en place par l'Éducation nationale dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire. Nous avons également voulu proposer cette nouvelle opportunité aux familles de deux collèges ne pouvant bénéficier d'« école ouverte ».

Accueillis au sein du collège, vos enfants pourront être épaulés en cas de besoin d'aide aux devoirs mais aussi pratiquer le théâtre, faire de la photo, de la vidéo, s'initier ou se perfectionner au codage, découvrir l'écoresponsabilité et le jardinage, défendre leurs couleurs dans le cadre de tournois multisports mixtes ou encore visiter les hauts lieux de la Capitale et ses environs... Bref, s'approprier leur ville.

Ce programme, volontairement varié, est destiné à les accompagner vers leur autonomie, à éveiller de nouveaux intérêts et à développer l'entraide.

À toutes les collégiennes et à tous les collégiens qui tenteront l'aventure, nous souhaitons d'excellentes vacances de Printemps, dynamiques, stimulantes et ouvertes sur la Ville!

# TOU·TE·S AU COLLÈGE! c'est les vacances!

## mode d'emploi



### C'est quand ?

Du 23 avril au 26 avril et/ou du 29 avril au 3 mai en fonction des collèges. Le dispositif ne fonctionne pas les jours fériés (22 avril et 1<sup>er</sup> mai).



### Les activités sont-elles payantes ?

Non, toutes les activités sont gratuites, cependant il est impératif d'inscrire son enfant à l'aide de la fiche d'inscription et de renseignements ci-jointe pour assurer sa sécurité et lui permettre de suivre les stages et de participer aux activités proposées.



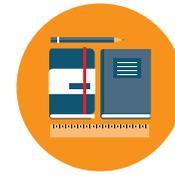
### Pourquoi l'inscription est-elle impérative ?

Pour permettre à l'équipe éducative d'organiser au mieux la semaine de vos adolescent·e·s, d'être à l'écoute de leurs souhaits et d'assurer leur sécurité. Les activités se dérouleront sur toute la journée et durant toute la semaine (inscription à la semaine impérativement).



### Le déjeuner est-il pris en charge ?

Non, les enfants sont libres de rentrer déjeuner chez eux ou d'apporter leur pique-nique. Certaines sorties se déroulant sur une journée, il est essentiel de prévoir un panier repas mais dans ce cas-là l'équipe éducative vous le précisera.



### Une aide aux devoirs est-elle proposée ?

Oui, les adolescent·e·s souhaitant se faire accompagner pour effectuer leurs devoirs ou être aidé·e·s pourront s'adresser à l'équipe éducative.



### Où retirer la fiche d'inscription si elle ne vous a pas été remise ?

Vous trouverez la fiche d'inscription et une présentation du dispositif sur [paris.fr](http://paris.fr) et sur Paris Classe Numérique (Espace Numérique de Travail, [www.parisclassenumerique.fr](http://www.parisclassenumerique.fr)).

# TOU·TE·S AU COL·LÈGE! c'est les vacances!



paris.fr  
www.parisclassenumerique.fr

  
VILLE DE  
**PARIS**

académie  
Paris   
RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎL-DE-FRANCE   
ACADÉMIE DE PARIS  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION  
